

TOUFFLERS

Bulletin Municipal



LE MOT DU MAIRE

Chères Toufflersoises, Chers Toufflersois,

Au nom de l'ensemble du conseil municipal, j'ai le grand plaisir de vous présenter nos **meilleurs vœux** pour cette nouvelle année 2026. Nous souhaitons que cette nouvelle année vous apporte de beaux moments de joie et de bonheur et vous garde en BONNE SANTÉ, le bien le plus précieux.

Nous vous souhaitons également une pleine réussite dans vos projets familiaux et professionnels. Que cette nouvelle année apporte à chacune et chacun d'entre vous du bien-être dans notre belle commune.

Très cordialement



Alain GONCE
Maire de TOUFFLERS

Mon agenda

- 14 et 28 janvier : Permanences de Iléo sur le parking des écoles
14 janvier : Vœux aux commerçants en Mairie
24 janvier : Repair café

CONSEIL MUNICIPAL

Le prochain conseil municipal aura lieu le mercredi 21 janvier à partir de 19h00 en Mairie.

Celui-ci est ouvert au public. Nous vous invitons à venir y assister.

REPAIR CAFÉ

Vous avez un objet cassé ou qui ne fonctionne plus ou un vêtement à réparer, les bénévoles du Repair Café peuvent vous aider à le réparer.

Rendez-vous le samedi 24 janvier de 9h00 à 12h00 à la Chênaie.

POINT D'APPORT DU VERRE

La loi européenne impose une collecte séparée du verre. **De ce fait, la MEL impose dorénavant, comme pour toutes les communes, cette collecte en point d'apport.** Après plusieurs réunions de concertation et devant respecter de nombreuses contraintes de voirie, nous avons dû sélectionner plusieurs endroits, certains validés par la MEL et d'autres non.

Pour votre tranquillité, les emplacements proposés par la MEL à trop grande proximité des habitations ou sur des places de stationnement ont été refusés par la Mairie. C'est pourquoi vous retrouvez un nombre limité de points d'apport du verre afin que ce nouveau mode de collecte vous gêne le moins possible dans vos habitudes.

Ils sont au nombre de 4 actuellement, répartis dans différents quartiers.

- Un PAV se trouve au fond du parking des écoles.
- Un PAV est installé à l'entrée de la rue du Pinson.
- Deux PAV sont installés à l'entrée du parc d'activités rue de Lys.



Par contre, les deux PAV qui devaient être installés sur le parking de la friterie en entrée de ville rue de Lys ont été refusés par la MEL pour des raisons complexes de ramassage. Celui qui devait être installé en sortie de la rue des Déportés n'a pas pu être mis en place pour des raisons de voirie frontalière avec la Belgique.

Nous vous demandons de bien vouloir **respecter la nature** de ces points de collecte, uniquement réservés au VERRE.

DÉCÈS

Thérèse VILETTE 91 ans
Bernard DRUELLE 79 ans

NAISSANCES

Adam DELANGHE 20 novembre
Lilyo DE FREITAS 5 décembre

DERNIER ÉTAT INSEE POPULATION

du 10 décembre 2025

- âge 0-14 ans : 19%
- âge 15-19 ans: 6%
- âge 20-29 ans: 9%
- âge 30-44 ans: 19%
- âge 45-64 ans: 27%
- âge 65-79 ans: 15%
- âge 80 ans et plus: 5%

sur 3965 habitants.



BUREAU DES SERVICES

23 janvier

Permanence de la mutuelle santé citoyenne de 9h à 12h en Mairie

Rendez-vous au 03.20.55.97.01

5 février

Permanence de l'assistante sociale de 14h00 à 16h00 en Mairie

26 février

Permanence du bus France Services de 9h15 à 12h30 et de 13h30 à 15h45 sur le parking des écoles

Vous avez besoin d'une aide administrative, ou de faire une démarche par informatique ?

Le bureau des services de Toufflers peut vous aider. Prenez rendez-vous au 03.20.75.27.71

FRANCE SERVICES

Le bus France Services viendra en février sur Toufflers. Si vous souhaitez bénéficier des mêmes services que ceux proposés dans le bus France Services vous pouvez prendre contact ou vous rendre à l'adresse suivante : 126, rue des Écoles – Ancienne École Jules Ferry, 59510 HEM.

Il est recommandé de prendre rendez-vous au préalable en appelant le 03.20.66.58.11.

Toutes les informations sur l'application



CONFÉRENCE

“Personnalité, tempérament et caractère. Comment le cerveau construit le soi.”

Bernard Sablonnière

Professeur émérite à l'université de Lille



Rendez-vous le jeudi 29 janvier 2026 à la bibliothèque à partir de 19h.



MESSAGE DU PÈRE NOËL

Bonjour les enfants !

Je vous remercie pour toutes les belles lettres et les beaux dessins que vous m'avez envoyés. Vous m'avez apporté beaucoup de joie, de rire et de tendresse.



Mes lutins sont bien passés à Toufflers pour récupérer tous vos jolis courriers et me les ont ramenés. Dans ma maison en Laponie je me suis mis au travail pour répondre à chacune de vos belles lettres. En venant à Toufflers, mes lutins ont rencontré votre ami Touffl'ours. Qu'est ce qu'il est gentil !

Vous avez de la chance les enfants d'avoir un si bel ami. Alors comme vous, j'ai décidé d'en faire moi aussi mon nouvel ami. J'espère que tous les jouets que je vous ai ramenés avec mon traîneau et mes rennes vous ont fait plaisir.

Je vous souhaite de passer une belle nouvelle année avec toute votre famille. Chers enfants, je vous dis à bientôt. Soyez bien sages et travaillez bien à l'école. Vous me ferez plaisir. J'ai hâte de vous revoir. Le Père Noël

DON DU SANG

Nous avons le plaisir de vous inviter à l'assemblée générale des 50 ans de l'amicale pour le don de sang bénévole de Toufflers qui aura lieu le **dimanche 25 janvier** à la Chênaie à partir de 10h00.

C'est un moment important pour les bénévoles de l'amicale qui se dévouent avec ferveur tout au long de l'année afin d'assurer les collectes de sang dans notre commune. Pour soigner et sauver de nombreuses vies, il est indispensable de recueillir un maximum de poches. Chacun peut être un jour concerné par des problèmes de santé.

La prochaine collecte est prévue le mercredi 14 janvier 2026 entre 15h et 19h au restaurant scolaire face à l'église. Merci d'avance de votre soutien.



La commune est devenue en septembre dernier, ville ambassadrice du don d'organes. Monsieur le Maire a signé courant décembre, la convention liant la commune de Toufflers à l'Etablissement Français du Sang. Celle-ci marque une fois de plus le soutien que la commune donne aux associations pour le don de soi.

NOCES D'OR

Le samedi 29 novembre 2025 dans la matinée, nous avons eu le plaisir d'accueillir dans la salle des mariages **M. et Mme HELLEMANS-DUPONT à l'occasion de leurs 50 ans de mariage.**



Toute la famille était présente pour célébrer ensemble ce sympathique événement. Il faut préciser que ce charmant couple habite Toufflers depuis 1986, qu'ils ont eu quatre enfants et aujourd'hui une nombreuse descendance. Une magnifique famille. Monsieur était spécialisé en mécanique automobile et passionné depuis longtemps par le football. Madame a travaillé longtemps dans la vente par correspondance. Tous deux adorent voyager.

Après un discours retraçant leur vie de couple, Monsieur le Maire a remis une jolie composition florale ainsi qu'un parchemin de leur acte de mariage. Cette agréable cérémonie s'est clôturée par le verre de l'amitié.

PROPRETÉ DES TROTTOIRS

Avec l'arrivée de la saison froide, il est rappelé que l'entretien du trottoir devant chaque habitation relève de la responsabilité des riverains. Les habitants doivent veiller à dégager les passages et notamment enlever les feuilles mortes, les déchets, les branchages ou tout élément susceptible de rendre le passage glissant ou dangereux.



En cas d'intempéries, chacun est également tenu de dégager la neige et de répandre du sel ou du sable pour éviter les chutes.



Cependant, adopter ces bons gestes ne doit pas se limiter à la période hivernale mais être régulier selon les saisons avec la taille des haies, le nettoyage régulier des filets d'eau ou l'élimination des mauvaises herbes. Le civisme de tous est non seulement essentiel pour faciliter le travail des équipes communales mais aussi pour maintenir attrayant et agréable l'environnement de notre ville dans un esprit de respect et de responsabilité partagée.



FÉLICITATIONS



Alycia QUÉNÉE, licenciée en Jiu-Jitsu à Toufflers, est **double championne du monde de grappling**. Cette discipline, sport de combat exigeant, se distingue par des techniques proches de la lutte au sol.

À seulement 23 ans, Alycia a décroché un nouveau titre mondial en Serbie. C'est là une magnifique consécration pour la seule athlète Française de Jiu Jitsu capable de se hisser régulièrement sur la plus haute marche du podium lors des compétitions internationales. Un parcours exemplaire qui témoigne de son talent, de sa détermination et de son engagement sans faille. Toutes nos félicitations !

TOUS ENSEMBLE SOYONS VIGILANTS

Bien que strictement encadré par la loi, le démarchage à domicile est malheureusement souvent source de vols, tentatives d'escroquerie, abus de confiance notamment envers les personnes vulnérables.

Afin d'assurer la tranquillité publique et de protéger les habitants contre ces pratiques abusives, Monsieur le Maire a pris, de longue date, un **arrêté interdisant le démarchage à domicile sur l'ensemble du territoire de la commune de Toufflers**.

Pour votre sécurité et celle de vos biens, ne laissez jamais entrer chez vous une personne que vous ne connaissez pas. Surtout n'ourez pas avant d'avoir vérifié à votre fenêtre ou par le judas ou œil de bœuf qui est à votre porte.

En cas de doute ou de comportement suspect, il est recommandé de signaler immédiatement les faits à la Police Nationale en composant le 17 ou à la **Police Municipale en appelant le 03 20 66 58 07**.

Assurez-vous de toujours avoir ces numéros à portée de main. **La sécurité de notre commune repose sur une attention partagée et une vigilance collective.**

Nous vous invitons à coller sur votre boîte aux lettres ou votre porte l'autocollant joint à ce bulletin.



DÉCHÈTERIE MOBILE

La déchèterie mobile interviendra dorénavant le **4ème samedi du mois** (au lieu du dimanche) de 9h30 à 12h30 entre mars et novembre, au parking rue de Lys à l'angle du chemin de la Citadelle.

Vous pourrez apporter vos encombrants sur présentation du «Pass' déchetterie».

PROJETS et PERMIS DE CONDUIRE

La prochaine commission des projets et des permis de conduire se déroulera le 31 janvier.

Si vous désirez participer à la vie communale et financer votre permis, vous pouvez déposer un dossier en Mairie **avant le samedi 24 janvier**.

Restez informés



Mairie de Toufflers

POUR POUVOIR VOTER



Le dimanche 15 mars 2026, vous serez appelés aux urnes pour le 1^{er} tour des élections municipales.

Il n'y aura certainement qu'un seul tour d'élection. Il sera donc essentiel que vous fassiez entendre votre voix dès le 15 mars 2026, date du 1^{er} tour.

Pour pouvoir voter, vous devez **OBLIGATOIREMENT être INSCRIT** sur les listes électorales.

Vérifiez donc bien que vous y êtes inscrit.

L'inscription est possible jusqu'au 4 février en ligne sur le site du service public (service-public.fr/particuliers/vosdroits/....) **et jusqu'au 6 février en mairie de Toufflers** avec un document d'identité et un justificatif de domicile.

Si vous avez déménagé, l'inscription n'est pas automatique mais volontaire. Vous devez faire cette démarche d'inscription.

Vous êtes jeune et vous avez atteint l'âge de 18 ans, vous serez inscrit(e) automatiquement, à la condition d'avoir effectué la démarche de recensement citoyen à partir de 16 ans. Sinon il faudra vous inscrire volontairement.

Souvenirs de la fin d'année 2025 et début d'année 2026...



Marché de Noël et illuminations des fêtes



Distribution des colis aux aînés



Repas intergénérationnel

Spectacle de marionnettes
au mercredi récréatif

Noël enchanté et feu d'artifice



Vœux du Maire



Déploiement du télérelevé en janvier
à Toufflers

• L'OBJECTIF ?

Pour une meilleure gestion de la ressource en eau de ses abonnés et pour simplifier le relevé de votre compteur d'eau, la Métropole Européenne de Lille, via iléo, met en place le télérelevé.

En fonction de votre quartier, l'intervention sera réalisée par iléo ou l'un de ses partenaires prestataires.

MEL MÉTROPOLE
EUROPEENNE DE LILLE

Une permanence Iléo est prévue les mercredis 14 et 28 janvier sur le parking des Écoles de 9h00 à 17h00.

ÉLECTIONS AU CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

L'élection des nouveaux conseillers du conseil municipal des jeunes a eu lieu le vendredi 19 décembre dans les écoles St Pierre et Jacques Prévert.

Ces jeunes ont fait campagne auprès de leurs camarades pour défendre leurs idées. L'élection se déroule comme une élection pour adultes, avec le passage à l'isoloir et l'urne, puis vient le dépouillement. Ils sont élus en classe de CM1 pour 3 ans.

Au prochain conseil municipal des jeunes, ils pourront exposer leurs idées auprès des conseillers déjà en place.

Ont été élus : Eléna DELPORTE, Romane GAVOIS, Sasha LEMAIRE

Et Axel DISNEUR, Athénaïs DUFOSSÉ, Élise DUPLAIX, Automne KEYLOULI et Norah JAFFIER.

Nous leurs souhaitons la bienvenue.

HARCÈLEMENT SCOLAIRE

Le harcèlement scolaire est un véritable fléau pour un enfant qui le subit et pour les parents qui se trouvent démunis devant la détresse de l'enfant qui subit le harcèlement. Pour vous apporter de l'aide, n'hésitez pas à faire le **3018** le numéro de téléphone National contre toutes les formes de harcèlement, y compris le cyber harcèlement concernant les jeunes, enfants et adolescents.

Ce numéro gratuit et confidentiel est ouvert 7 jours sur 7 de 9h à 23h pour tout renseignement ou signalement. Il est ouvert aux élèves, aux parents, aux professionnels. À l'école, le harcèlement dépend bien souvent d'une mauvaise dynamique de groupe.

À Toufflers, dans nos écoles, des actions sont mises en place pour justement agir sur cette dynamique de groupe afin de prévenir durablement le harcèlement. Un programme de lutte contre le harcèlement à l'école fait partie du programme scolaire obligatoire. Il fait partie des apprentissages scolaires.

Pour une bonne scolarité, un enfant doit toujours se sentir en sécurité au sein d'un groupe d'élèves. Ce travail de prévention se fait sur des actions à thèmes : la tolérance, le respect, la bienveillance, le courage.

Le courage doit passer par oser dire STOP.

La bienveillance doit passer par l'empathie, la compassion, l'entraide entre les uns et les autres. Le respect doit passer par l'acceptation des limites de l'autre et de soi. Il faut apprendre à l'enfant à s'exprimer sur les émotions ressenties.

N'acceptons jamais le harcèlement.

Et pour être aidé : Un numéro le 3018.

MONSIEUR EDGAR BUINO

Lors de la cérémonie des voeux de la commune le dimanche 4 janvier, Monsieur le Maire a mis à l'honneur **Monsieur EDGAR BUINO**. Il est Président de la Fraternelle des anciens combattants depuis 1965. Après un long service militaire en Algérie, il s'est très rapidement mis au service de la cause des **soldats de France**.

Son long mandat de Président lui a permis de toujours faire entendre sa voix pour défendre les droits des combattants de toutes les guerres, faisant améliorer la législation afin d'obtenir pour eux, la reconnaissance de la Nation et la carte du combattant.

Ardent défenseur du **devoir de mémoire**, des valeurs Républicaines, et des couleurs de notre Drapeau National, Monsieur Edgar BUINO est titulaire de nombreuses médailles, chevalier de l'ordre du mérite, croix du combattant, palmes académiques, médailles commémoratives et bien d'autres encore.



Monsieur BUINO, véritable pilier lors des cérémonies commémoratives dans nos communes, n'a jamais oublié la transmission du travail sur le devoir de mémoire auprès des enfants et des élèves.

Lors de cette cérémonie, il a reçu la médaille du Sénat, des mains de Monsieur Olivier HENNO, sénateur du Nord.

PORTRAIT D'entrepreneurs



17 rue de Roubaix

03 66 73 61 99

MAISON L'ARTISAN a ouvert ses portes le 18 août à Toufflers, avec l'envie de partager une passion du métier d'artisan boulanger, pâtissier et chocolatier. L'établissement propose chaque jour pains, viennoiseries, pâtisseries et chocolats entièrement faits maison, élaborés à partir d'ingrédients soigneusement sélectionnés, sans produits transformés. Forte d'une expérience acquise depuis 2008, l'équipe met son savoir-faire au service de tous les habitants, dans un esprit de proximité, de convivialité et de gourmandise.

MAISON L'ARTISAN souhaite ainsi s'inscrire durablement dans la vie du village et devenir un lieu de plaisir partagé au quotidien.



Chaque samedi matin, retrouvez au marché communal du parking de la Chênaie **Monsieur MEHAMAD**, votre nouveau **rôtisseur de poulets**.

Les saveurs authentiques et gourmandes de ses poulets frais, rôtis sur place, dorés à point, soigneusement préparés de manière artisanale et avec une attention particulière accordée à la qualité et à l'origine des produits titilleront vos papilles et vous feront saliver.

En choisissant le marché de Toufflers sa ville de résidence, Monsieur MEHAMAD, fort de ses vingt années d'expérience dans le domaine de la rôtisserie, est venu y enrichir la diversité des commerces locaux et répondre à la demande croissante des Toufflersois et des consommateurs des villes avoisinantes.

En privilégiant les achats locaux, vous assurez l'avenir du marché.



94 rue des Déportés

03 62 65 26 94

Le FOURNIL TOUFFLERSOIS est une boulangerie viennoiserie artisanale qui perpétue la tradition du fait maison.

Chaque matin les pains, les baguettes, les croissants, les pains au chocolat, les brioches dorées et croustillantes qui sortent du four pour offrir fraîcheur et saveur aux clients sont confectionnés sur place à partir d'ingrédients soigneusement sélectionnés privilégiant la qualité et l'origine locale.

Le FOURNIL TOUFFLERSOIS a fait le choix de l'authenticité et du goût. Vous y appréciez non seulement la qualité des produits mais surtout le contact direct qui séduit une clientèle fidèle de plus en plus nombreuses.

CONSÉCRATION



Vendredi 12 décembre à Paris s'est déroulé le passage de grade 6^{ème} dan des plus de 50 ans où **Mme Michèle LEGRAND ASPEEL** a passé son examen parmi 50 candidats hommes. Elle a obtenu sa ceinture rouge et blanche et devient ainsi la seule femme 6^{ème} dan de karaté dans le Nord.

Elle remercie son partenaire M Kevin BARRET pour son implication et son travail durant toute la préparation et l'examen. Cette ceinture rouge et blanche signifie pour elle d'avoir de la force, de la rigueur, des compétences et que les élèves peuvent avoir confiance de venir s'entraîner et de progresser dans la bienveillance en toute humilité. Cette consécration constitue pour elle un grand honneur et une récompense pour toutes ces années de préparation.

RECENSEMENT

Le recensement de la population aura lieu cette année à Toufflers, entre le 15 janvier et le 14 février.

Pendant cette période, des agents recenseurs se présenteront à votre domicile pour vous remettre les documents nécessaires ou pour vous accompagner dans la démarche. Merci de leur accorder un moment pour réaliser cette mission.

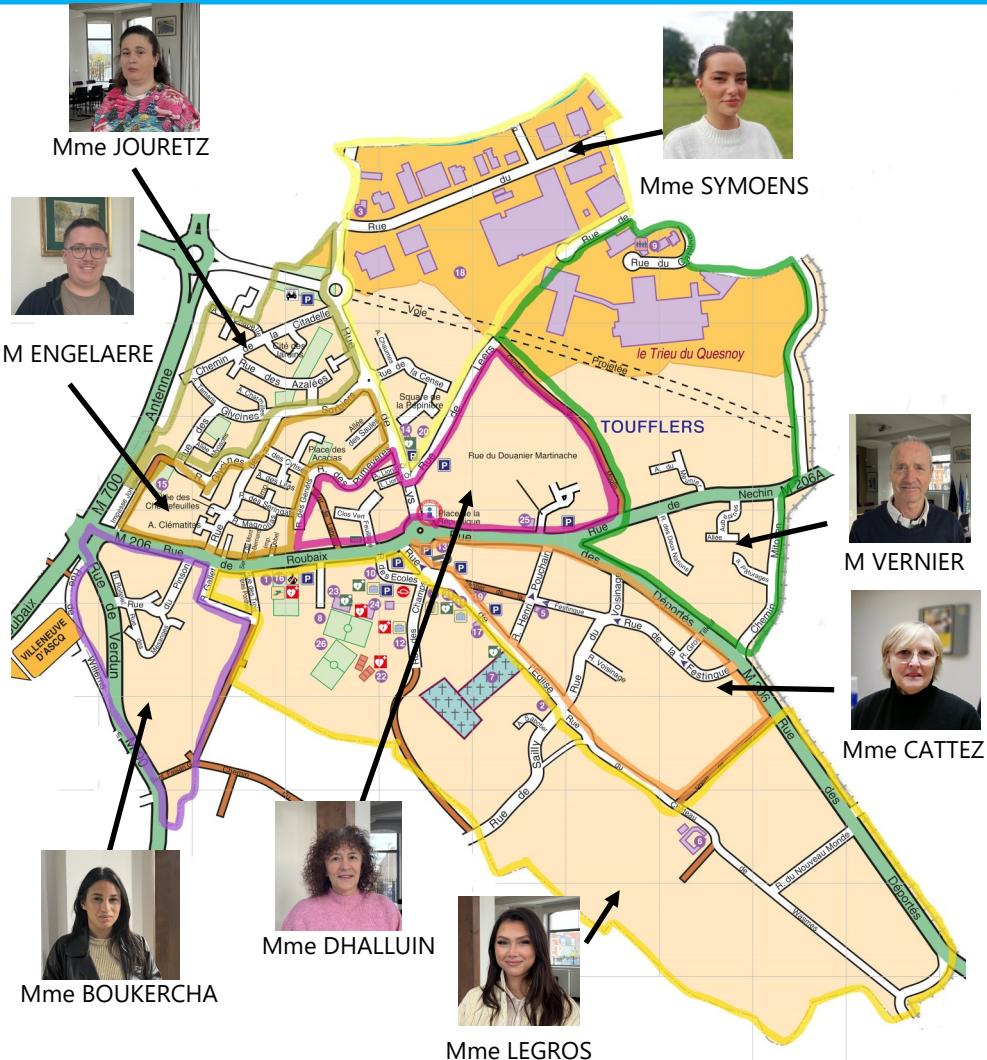
Vous avez également la possibilité de répondre au questionnaire directement en ligne sur le site officiel :

www.le-recensement-et-moi.fr

Le recensement permet de connaître le nombre d'habitants de la commune et de recueillir des informations utiles pour mieux organiser les services publics. **Il est obligatoire de répondre au questionnaire qui vous sera remis.**

Les résultats servent notamment à calculer la participation financière de l'État au budget de la commune.

Merci de votre participation : c'est un devoir civique, simple à réaliser et utile pour tous.



ENSEMBLE POUR AGIR

Vous avez été très nombreuses et très nombreux à remercier la mairie et les bénévoles mobilisés pour la traditionnelle livraison à domicile du colis des aînés et des coquilles. Nous vous remercions à notre tour de l'accueil chaleureux que vous leur avez réservé. Le 20 décembre dernier, nous avons pu partager tous ensemble et en famille, un joli moment convivial lors de la fête de Noël, pour le plus grand bonheur des petits comme des grands. À nos yeux, préserver ce lien tout au long de l'année est essentiel.

En ce début d'année 2026, nous tenions à remercier toutes celles et ceux qui nous ont abordé dans la rue, en mairie, au sein des associations ou lors des festivités, afin de saluer le travail accompli par nos élus tout au long de l'année 2025. Vous le savez, donner de notre temps, prendre soin de vous et s'occuper de vous font partie de notre ADN, et nous continuerons à le faire en 2026.

Nous vous souhaitons une excellente année 2026, pleine de réussite, de sérénité et de beaux projets.

Ne gardez pas les idées pour vous, venez les partager avec nous.

Alain Goncet au 06 79 29 00 13 & Jérôme Larzul au 07 68 27 10 51

TOUFFLERS AVENIR

Chers Toufflersois, chères Toufflersoises,

Depuis septembre et le début de la période électorale, notre tribune se limite volontairement à de l'information : consultation citoyenne, réunion de restitution, annonces de communication et journaux de campagne. Seule exception : en octobre, où nous avons réagi à la communication du groupe Ensemble pour agir publié en septembre.

Ce choix n'est pas dû à un manque de sujets, mais au respect du temps électoral et des principes républicains : le bulletin municipal, financé par vos impôts, ne doit pas servir d'outil de campagne.

Nous profitons donc de ce numéro de décembre pour vous souhaiter de très belles fêtes de fin d'année et un joyeux Noël. Prenons tous le temps de profiter de nos proches et de préparer sereinement l'année à venir.

Toufflers Avenir vous souhaite de très belles fêtes.
Mail : toufflersavenir@gmail.com